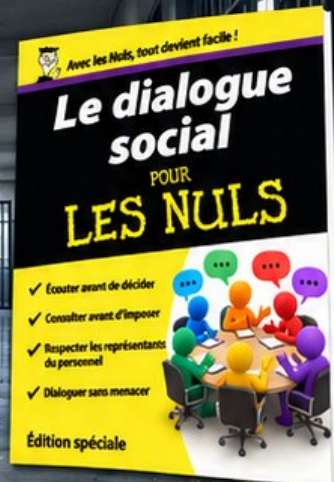




MAH3: LE VOLONTARIAT NE SE DÉCRÈTE PAS SOUS LA MENACE !



Des réunions se tiennent actuellement en **MAH3** concernant l'organisation des activités avec la population pénale. Selon les éléments rapportés à notre organisation, les agents seraient sommés de se positionner avant une date limite pour organiser et animer ces activités, voire y participer aux côtés des détenus.

Certains auraient été menacés d'un changement de bâtiment. D'autres se seraient entendu dire qu'« avec une mentalité comme celle-ci, ils ne devraient pas être dans notre administration ».

De tels propos et de telles pressions sont inacceptables !

À ce jour, **aucune note de service** ne précise officiellement le cadre de ce projet, les missions attendues ou les modalités de participation des personnels. Les organisations syndicales représentatives n'ont pas davantage été informées ni associées à cette démarche.

Il y a dix ans, à l'ouverture de l'établissement, les détenus étaient contraints de s'inscrire aux activités sous peine d'être exclus du dispositif. **Aujourd'hui, ce seraient les surveillants qui devraient s'engager sous peine de devoir quitter leur bâtiment !**

C'est le monde à l'envers !

FO Justice Beauvais réclame sans délai une réunion de clarification avec la direction et les organisations syndicales représentatives, ainsi qu'une note de service encadrant précisément ce projet.

Cette concertation doit intervenir avant toute nouvelle réunion visant à obtenir l'engagement des agents et avant toute modification des fiches de poste. Les modifications envisagées devront nous être présentées en CSA.

Le dialogue social n'est pas fait pour les chiens !

Notre organisation n'est pas opposée à l'implication de surveillants volontaires dans la mise en place et l'animation d'activités avec la population pénale. En revanche, nous refusons que cette participation soit imposée sous la menace de sanctions ou de changements d'affectation, et que les agents qui ne souhaitent pas s'engager voient leur légitimité professionnelle remise en cause.

Le refus de se porter volontaire ne justifie ni les menaces ni le mépris !

L'engagement des personnels se construit avec un cadre clair, des moyens adaptés et un dialogue respectueux.

FO Justice Beauvais : toujours présents, toujours mobilisés !

**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026**

**FO RÉSISTER!!
RIEN LÂCHER!**

ACTION, RESPECT, ÉQUITÉ

JE VOTE FO Justice

POUR TOUS LES PERSONNELS